

## URBANISME ET ENVIRONNEMENT

### NOUVELLE RÉGLEMENTATION EN VIGUEUR

La Municipalité de Ferme-Neuve a mis à jour son règlement de zonage numéro 23 et il est désormais en vigueur sur le territoire. Le règlement de zonage spécifie les différentes normes de construction applicable, les usages permis, etc. sur l'ensemble du territoire.

Le nouveau règlement est disponible sur le site web de la municipalité de Ferme-Neuve ou vous pouvez écrire à [urbanisme@munfn.ca](mailto:urbanisme@munfn.ca) afin d'obtenir une copie électronique.

### RAPPEL — DEMANDE DE PERMIS EN LIGNE

Les demandes de permis en ligne sont maintenant offertes par la Municipalité de Ferme-Neuve. Vous pouvez transmettre votre demande de permis en utilisant les liens qui sont disponibles sur le site de la Municipalité de Ferme-Neuve sous l'onglet « Services municipaux » → « Formulaires et demande de permis ».

## NOS ORGANISMES

### CLUB DE MOTONEIGE NORD DE LA LIÈVRE — MISE À NIVEAU D'UN SENTIER

Le Club de motoneige Nord de la Lièvre de Ferme-Neuve inc. a procédé à la mise à niveau d'un tronçon de 3,2 kilomètres du sentier Trans-Québec 13 par le remplacement de cinq (5) ponceaux de bois par des ponceaux de métal.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier du Gouvernement du Québec dans le cadre du Programme d'aide financière aux véhicules hors route — Infrastructures et protection de la faune (PAVHR).

### CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LÉONIE-BÉLANGER — PROGRAMME PROCHES AIDANTS

Le Centre d'action bénévole Léonie-Bélanger offre un programme complet de soutien aux personnes proches aidantes d'ânés de la MRC d'Antoine-Labelle depuis plus de treize ans. Une intervenante spécialisée en proche aide assure un service d'information, de sensibilisation, de référence et de soutien psychosocial. Des rencontres ont lieu un lundi par mois, à Ferme-Neuve.

Pour toutes informations, vous pouvez communiquer avec Julie Laflamme, coordonnatrice et intervenante au programme proches aidants, au 819-623-4412, poste 227.



125, 12<sup>e</sup> Rue, Ferme-Neuve QC J0W 1C0  
Téléphone : 819 587-3400, poste 6221  
Courriel : [reception@munfn.ca](mailto:reception@munfn.ca)  
[www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca](http://www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca)



### SÉANCES DU CONSEIL 2026

La Municipalité vous rappelle qu'il est possible pour les citoyens d'assister aux séances du conseil à 19h30, en personne à l'hôtel de ville ainsi qu'en visioconférence sur le site web de la Municipalité dans la section « Séance du conseil ».

Nous vous invitons également à prendre connaissance des avis publics disponibles dans la section « Documents » → « Avis publics ».

SÉANCES 2026	
19 JANVIER	13 JUILLET
9 FÉVRIER	10 AOÛT
9 MARS	14 SEPTEMBRE
13 AVRIL	13 OCTOBRE
11 MAI	9 NOVEMBRE
8 JUIN	7 DÉCEMBRE

### VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL



En cette période de réjouissance, le conseil municipal de Ferme-Neuve tient à souhaiter à l'ensemble de la population un joyeux temps des fêtes ainsi qu'une nouvelle année remplie de santé, de bonheur et de beaux moments à partager.

### FERMETURE DES BUREAUX ADMINISTRATIFS — CONGÉ DES FÊTES

Prenez note que les bureaux administratifs de l'hôtel de ville et du Centre sportif Ben-Leduc seront fermés pour la période des fêtes à compter du 19 décembre 2025 à 12 h, et ce, jusqu'au 4 janvier 2026 inclusivement.

Nous serons de retour le 5 janvier 2026 dès 9 h.

Toute l'équipe de la Municipalité vous souhaite un excellent temps des Fêtes.



## NOUVEAUX EMPLOYÉS

Le conseil municipal et les employés de la Municipalité sont heureux d'accueillir madame Tatiana Landry, au poste d'adjointe administrative ainsi que monsieur Benjamin Labonté, au poste de journalier aux loisirs, et leur souhaitent la meilleure des chances dans leurs nouvelles fonctions.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Municipalité demande la collaboration des citoyens afin de rendre nos rues plus sécuritaires. Si vous êtes témoins d'infractions au code de la sécurité routière, nous vous invitons à déposer une plainte auprès de la Sûreté du Québec.

Tous ensemble, faisons de notre Municipalité un endroit sécuritaire où il fait bon vivre.

Nous vous invitons également à consulter le nouveau règlement numéro 113-19 modifiant le règlement numéro 113 relatif à la circulation et au stationnement sur le site web de la Municipalité.

## NOUVEAU RÔLE D'ÉVALUATION POUR LE TRIENNAL 2026-2027-2028

Ce nouveau rôle d'évaluation indique une augmentation des valeurs totales de 35,34 % par rapport au rôle précédent (534 141 800 \$ par rapport à 391 176 200 \$) pour la Municipalité.

Ce rôle déposé à la Municipalité par le service d'évaluation de la MRC définit ainsi la nouvelle valeur des immeubles imposables (terrains et bâtiments) pour les trois prochaines années. Le service d'évaluation se base sur la valeur réelle des immeubles au 1er juillet 2024.

Quels sont les impacts de cette augmentation de la richesse foncière pour la Municipalité et pour vous, contribuables ?

Pour la Municipalité, cela signifie une augmentation importante des dépenses pour ses quotes-parts à la MRC, à la Sûreté du Québec, et pour sa contribution aux équipements à caractère supralocal dès 2026 ainsi qu'une augmentation à la Régie de sécurité incendie et civile Hautes-Laurentides à partir de 2027. Ces coûts se calculent en tenant compte des facteurs « population » et « richesse foncière » lors du partage avec les autres municipalités participantes.

Pour les contribuables, la Municipalité devra ajuster son taux de taxation de base à la baisse tout en tenant compte de ses besoins pour couvrir les dépenses de 2026 en fonctionnement et en investissements. Il est probable que certains secteurs soient plus touchés que d'autres par ce nouveau rôle d'évaluation, et cela risque d'influencer leur compte de taxes à la hausse.

Le budget sera adopté lors de la séance extraordinaire du 15 décembre à 19 h 30.

Bienvenue à tous.

## **LOISIRS ET CULTURE**

### RETOUR SUR LE MARCHÉ DE NOËL DES ARTISANS 2025

Les 6 et 7 décembre dernier a eu lieu le Marché de Noël des Artisans au Centre sportif Ben-Leduc.

La Municipalité tient à remercier les exposants qui sont venus nous présenter leurs créations. Nous vous invitons à aller visiter leurs différents réseaux sociaux pour découvrir leurs merveilleux produits.

De plus, un immense merci à tous les citoyens qui sont venus les encourager.

Au plaisir de vous revoir l'an prochain !



## **PATINAGE ET HOCKEY LIBRE**

**du 22 au 29 décembre 2025**

**Lundi 22 décembre 2025**  
**Samedi 27 décembre 2025**  
**Samedi 27 décembre 2025**  
**Dimanche 28 décembre 2025**  
**Dimanche 28 décembre 2025**  
**Lundi 29 décembre 2025**  
**Lundi 29 décembre 2025**

**De 13h30 à 15h45**  
**De 9h à 11h45**  
**De 12h à 14h45**  
**De 8h à 9h45**  
**De 12h45 à 14h45**  
**De 11h15 à 14h15**  
**De 14h30 à 17h**

**Patin libre**  
**Patin libre**  
**Hockey libre**  
**Hockey libre**  
**Patin libre**  
**Hockey libre**  
**Patin libre**



### FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE — CONGÉ DES FÊTES

La bibliothèque sera fermée du 22 décembre 2025 au 4 janvier 2026 inclusivement. N'oubliez pas de faire le plein de livres avant la période des fêtes !

Il est également possible d'emprunter des livres numériques et audio avec votre carte de bibliothèque sur [mabiblioamoi.ca](http://mabiblioamoi.ca)

